AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2612
FR0010554113-FS1170

21 novembre 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

Fin d'action de concert (article L. 233-10 du code de commerce)

EMOVA GROUP

(Alternext)

Par courrier reçu le 16 novembre 2016, complété par un courrier reçu le 21 novembre 2016, la société Emova Holding[1] (anciennement GMF Holding) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi, le 18 mars 2015, en baisse, de concert avec M. Laurent Amar, Unigreen Finance SA[2], Laurent Amar Participations[3], M. Claude Solarz, BM Invest[4] et Perceva[5], les seuils des 95% et 50% du capital et des droits de vote de la société EMOVA GROUP et ne plus détenir de concert aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession, par M. Laurent Amar au profit de la société Emova Holding, de l'intégralité des actions EMOVA GROUP qu'il détenait[6], direct et indirectement, par l'intermédiaire de la société Laurent Amar Participations qu'il contrôle, entraînant la résiliation du pacte d'actionnaires conclu entre les parties le 6 août 2013 et la fin de l'action de concert existant entre elles vis-à-vis de la société EMOVA GROUP.

Dans ce cadre, la société Emova Holding a précisé détenir désormais seule :

- au 18 mars 2015, 72 425 883 actions EMOVA GROUP, représentant autant de droits de vote, soit 84,54% du capital et 83,97% des droits de vote de cette société[7] ; et

- au 16 novembre 2016, 75 063 631 actions EMOVA GROUP représentant autant de droits de vote, soit 75,09% du capital et 74,66% des droits de vote de cette société[8].

[1] Société par actions simplifiée (sise 233-235, avenue Le Jour se Lève, 92100 Boulogne-Billancourt), contrôlée par le fonds professionnel de capital investissement France Special Situations Fund I, lequel est intégralement détenu par des investisseurs institutionnels, dont 36% de français, 20% d'européens (hors France) et 44% hors européens et géré par la société par actions simplifiée Perceva.

[2] Société anonyme (sise 11, boulevard Joseph II, Luxembourg L-1840, Grand-Duché de Luxembourg) contrôlée par M. Laurent Amar.

[3] Société civile (sise 88, rue de Courcelles, 75008 Paris), contrôlée par M. Laurent Amar.

[4] Société civile (sise, 85 rue d'Ombreval, 953530 Domont), contrôlée par M. Claude Solarz.

[5] Société par actions simplifiée (sise 32, avenue de l'Opéra, 75001 Paris).

[6] Il est précisé que la société Unigreen Finance SA a cédé au profit de la société Laurent Amar Participations l'intégralité des actions EMOVA GROUP qu'elle détenait, et qu'elle ne détient plus aucune action de cette société.

[7] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 85 672 553 actions représentant 86 254 654 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[8] Sur la base d'un capital composé de 99 958 267 actions représentant 100 543 826 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.